

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2024 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 17 mars 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOU, Héritier LUNDA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Marie-France MICOUD, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Thomas ZLOWODZKI Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Danièle GARCIA (pouvoir à Héritier LUNDA), Séverine BUSSON (pouvoir à Philippe ROGER), Franck CHAUVÉAU (pouvoir à Isabelle QUESNEL), Eléonore MORENO (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Patricia BARTOLI (pouvoir à Michelle BOUCHON), Farah QADHI (pouvoir à Alice SEBBAG), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOU), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 29

représentés : 10

absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Philippe DECOMBLE est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

Délibération n°24-18

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- | | |
|-------------|---|
| N° 2024/12 | Signature d'un contrat avec la société SVP |
| N° 2024/13 | Contrat de location maintenance avec Quadient |
| N° 2024/3 | Contrat avec Max BITOR pour les festivités 2024 |
| N° 2024/16 | Contrat avec Frédéric FORET pour les bals des seniors - Année 2024 |
| N° 2024/17 | Contrat avec Pascal DE SMET pour les bals des seniors - Année 2024 |
| N° 2024/1 | Contrat avec NBB Conseil |
| N° 2024/2 | Contrat avec M. Willy FALLA pour l'analyse des pratiques du CMPP |
| N° 2023/336 | Signature d'une convention avec UMPS 91 |
| N° 2023/338 | Signature d'un contrat avec SAS ZPND Agency |
| N° 2024/5 | Révision du PLU modification de marché N°1 |
| N° 2024/6 | Renouvellement d'assistance et de maintenance du parc de serveurs informatiques de la ville |
| N° 2023/333 | Maintenance du réseau wifi du Centre R.Noureev |
| N° 2023/334 | Maintenance des réseaux wifi publics de la ville |
| N° 2024/9 | Maintenance des réseaux publics wifi de la ville - Acte modificatif n°1 |
| N° 2024/8 | Travaux d'agrandissement du Dojo BAILO- Signature des 4 lots |

- N° 2023/342 Mission de contrôleur technique pour l'agrandissement du Dojo BAILO - modification marché n°1
- N° 2023/343 Mission de coordination, de sécurité et de protection de la santé pour l'agrandissement du dojo BAILO - modification marché n°1
- N° 2023/304 Fourniture de denrées alimentaires - Lot n°12 - Acte modificatif n°2
- N° 2023/340 Location de vaisselle pour les festivités 2024
- N° 2023/341 Travaux de désamiantage, déplombage et démolition de 2 pavillons rue de la glacière
- N° 2023/289 Convention avec la ville de Saint-Michel-sur-Orge - Frais de restauration scolaire
- N° 2023/339 Convention de partenariat SESSAD accueil d'enfants au château du Parc Pierre
- N° 2024/4 Convention de financement avec la SEAM
- N° 2024/7 Contrat de cession avec le Quartet Buccal
- N° 2024/11 Convention de partenariat avec l'association Capoeira Volta - Carnaval d'Orge
- N° 2024/15 Convention de partenariat avec le Collectif de la Culture en Essonne
- N° 2024/10 Convention avec l'association Babel-Gum
- N° 2024/20 Contrat avec Skipi Prod - Fête des mômes
- N° 2024/22 Contrat avec la Sté Gyrinus - Fête des mômes
- N° 2024/23 Contrat avec la Sté le théâtre de papier - Fête des mômes
- N° 2023/305 Renouvellement contrat de location longue durée d'un mini bus d'occasion publicitaire et un contrat de régie publicitaire
- N° 2023/331 Régie d'avances du centre artistique R. Noureev - Modification de l'acte de création
- N° 2023/332 Régie de recettes du centre artistique R. Noureev - Modification de l'acte de création

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



Ajouté sur le site de la Ville le 26 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20240326-24-18-AI
Date de télétransmission : 26/03/2024
Date de réception préfecture : 26/03/2024